# **LA MÉDIATION**

# une approche pacifiée de la résolution de conflit



## Dans la vie de tous les jours, à l'école, entre voisins, au sein d'une association, au bureau, des conflits humains jalonnent nos existences.

Certains nous empoisonnent la vie. Leurs conséquences peuvent aller jusqu'à remettre en cause notre équilibre et notre bonheur de vivre.

En milieu scolaire, nous assistons avec nos enfants et adolescents à des tensions parfois légères et qui souvent s'estompent d'elles-mêmes. Elles sont inhérentes à toute vie en communauté. Cependant, il arrive que ces conflits interviennent entre un parent ou un élève et un professeur ou CPE ou bien entre élèves eux-mêmes. Certains d'entre eux ne trouvent pas de solution, s'installent et perdurent, avec des conséquences parfois dommageables.

Il existe une solution encore peu connue et pourtant efficace : la médiation, une approche pacifiée de la résolution de conflit.

Le médiateur, formé à une technique d'entretiens très spécifiques, d'abord individuels puis collectifs, rassemble les protagonistes du conflit. Il parvient à faire s'exprimer les frustrations, incompréhensions et ressentis, parfois douloureux, dans le but de « crever l'abcès » et de réamorcer le dialogue. L'objectif est de faire émerger des solutions constructives et durables, des solutions qui émanent des parties elles-mêmes. Le médiateur aide les personnes par son écoute empathique, son questionnement, ses reformulations, à explorer ce qui a donné lieu à ces « positions de blocage ». Ni juge, ni policier,

ni avocat, mais facilitateur de la parole, il n'a aucun pouvoir de décision. Il redonne confiance, accompagne les parties pour les aider à passer d'un statut de victime à un statut d'acteur, de personne responsable. Ceci en toute confidentialité et dans le respect des différences.

#### Une méthode rapide, efficace, peu onéreuse...

La médiation a fait ses preuves depuis une cinquantaine d'années outre-Atlantique. Elle repose sur un élément essentiel qui est l'acceptation par les deux parties de confier leur problématique à un tiers extérieur, le médiateur, formé à ces techniques, neutre, indépendant et parfaitement impartial. L'idée était de désengorger les tribunaux. Elle s'est étendue récemment à tous les aspects de la vie privée et professionnelle. Dans 80 % des cas, on parvient à un résultat satisfaisant avec résolution effective du conflit.

### ... et promise à un bel avenir!

Dans les écoles en France, on assiste à l'émergence de médiateurs élèves qui reçoivent une formation à la médiation et qui sont amenés à accompagner leurs camarades de classe dans la résolution de leurs difficultés relationnelles au quotidien. Leurs actions sont presque toujours déterminantes et cela passionne les élèves.

Caroline de La Rochère | Médiateure civile certifiée www.mediationimpact.org